

**Motion de l'Union Départementale des syndicats Force-Ouvrière de la Creuse**  
**Rassemblement de Gentioux du 11 novembre 2017.**

Merci au CLAMMG d'avoir invité cette année encore l'Union Départementale de la CGT-Force Ouvrière de la Creuse.

Les généraux fusilleurs de 14-18 exigeaient des poilus qu'ils obéissent, sans se poser de questions, aux ordres les plus stupides et meurtriers au mépris de leur vie. Quiconque exprimait la moindre tentative de s'y opposer risquait le peloton d'exécution devant tous ses camarades de combat. C'est ainsi que des centaines, souvent tirés au sort, furent fusillés « pour l'exemple », parmi lesquels se trouvaient des syndicalistes de la grande Confédération Générale du Travail unique à l'époque.

Aujourd'hui Mr Macron persiste, comme son prédécesseur à refuser la réhabilitation de 639 fusillés pour l'exemple de 14-18, donnant ainsi raison aux conseils de guerre d'avoir condamné ceux qui ont désobéi.

Aujourd'hui Mr Macron exige des salariés qu'ils acceptent sans réagir la liquidation de leurs emplois et acquis sociaux. Il stigmatise avec le plus grand mépris, ceux qui se mobilisent, traitant les manifestants de « fainéants, cyniques, extrêmes » auxquels « il ne cèdera rien », et accusant les ouvriers de GM&S, de « foutre le bordel » « au lieu d'aller chercher des emplois à Ussel » à deux heures de route de chez eux.

Aujourd'hui comme hier, il s'agit de faire plier toute velléité de résistance, de stigmatiser et réprimer tous ceux qui refusent de s'aligner dans le rang imposé par Macron et son gouvernement, au seul bénéfice des soient disant « premiers de cordée » en réalité de la haute finance.

Les syndicats FO de la Creuse ont tenu le 6 octobre dernier leur congrès départemental. Dans leur résolution ils affirment, je cite:

*« Le congrès départemental des syndicats Force-Ouvrière de la Creuse n'accepte aucune remise en cause du droit de grève et de manifester, il soutient l'action des travailleurs pour défendre partout dans le monde ce droit essentiel.(...) »*

et encore :

*« Le congrès départemental des syndicats Force-Ouvrière de la Creuse condamne les nombreuses attaques, pressions et formes de harcèlement subis par les équipes syndicales. Il condamne la multiplication des arrestations, des procédures judiciaires et des sanctions requises à l'encontre de militants syndicalistes et de salariés. Il exige l'abandon immédiat de toutes ces poursuites. »* fin de citation.

Ce qui nous uni aujourd'hui, dans la stricte indépendance des organisations que nous représentons, c'est bien ce combat en toutes circonstance et chacun dans son domaine, pour le droit de refuser la remise en question de nos droits, libertés et aggravation de nos conditions de vie.

**Alors oui, nous tous devons combattre pour :**

- **La réhabilitation des fusillés pour l'exemple de la guerre de 1914-18,**
- **La défense inconditionnelle de tous les droits syndicaux, du droit de revendiquer, du droit de grève et du droit de manifester.**